

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2014

COMMUNE DE MALZÉVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 AVRIL 2014

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Elisabeth SERIN, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, David CARABIN, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 29

Conseillers absents - excusés : /

Procuration : Jean-Marie HIRTZ à Jean-Pierre ROUILLON.

Secrétaire de séance : Daniel THOMASSIN

Date convocation : 11 avril 2014

N° 2014-033

Objet : Installation des commissions municipales

Rubrique : 5.3

Rapporteur : Bertrand KLING

L'article L.2121-22 du code général des collectivités territoriales permet au conseil municipal de former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal, soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Ces commissions municipales peuvent avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat du conseil.

Il s'agit donc de procéder à la désignation des membres des commissions municipales, lesquelles ont pour objectif d'étudier certaines questions avant qu'elles ne soient soumises à la décision de l'ensemble des membres du conseil municipal.

Ces commissions sont toutes présidées, de droit, par le Maire auprès duquel sont désignés des vice-présidents ainsi que des membres titulaires qui composeront chacune des commissions.

La loi ne fixant pas de méthode particulière pour la répartition des sièges de chaque commission, le conseil municipal doit s'efforcer de rechercher la pondération qui reflète le plus fidèlement la composition politique de l'assemblée, chacune des tendances représentées en son sein devant disposer au moins d'un représentant.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2014

~~Bien qu'elles~~ **elles** soient composées exclusivement de conseillers municipaux, des personnes **qualifiées**, extérieures à l'assemblée délibérante, pourront éventuellement participer, à titre d'expert et avec voix consultative, aux travaux préparatoires de ces commissions.

Les adjoints pourront participer à toutes les commissions, avec voix consultative s'ils ne sont pas membre titulaire de celle-ci.

Le nombre de ces commissions est déterminé librement par le conseil municipal. Il est proposé à l'assemblée de former 5 commissions municipales comprenant de 8 à 11 membres, et détaillées dans le tableau joint en annexe.

Monsieur le Maire a sollicité les 3 listes en présence, afin qu'elles lui proposent des candidats.

Monsieur le Maire propose un vote à main levée, les membres du conseil municipal approuvent à l'UNANIMITÉ.

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ**

- **FIXE** la liste et la composition des différentes commissions municipales comme suit :

➤ **Commission Finances**

Vice Président : Jean-Pierre ROUILLON

- Marie-José AMAH,
- Pascal PELINSKI,
- Malika TRANCHINA,
- Jean-Marie HIRTZ,
- Anne DUCHENE,
- Daniel THOMASSIN,
- Philippe ROLIN,
- Corinne MARCHAL-TARNUS,
- Jean-Claude BOULY,
- Marc BARRON.

➤ **Commission Urbanisme, Travaux, Environnement et Développement Durable**

Vice Président : Pascal PELINSKI

- Daniel THOMASSIN,
- Jean-Marie HIRTZ,
- Philippe BERTRAND-DRIRA,
- Adrien BONNET,
- Jessica NATALINO,
- Elisabeth LETONDOR,
- Corinne MARCHAL-TARNUS,
- Sylvaine SCAGLIA.

Accusé certifié exécutoire **Commission Vie Locale, Culture, Sport, Associations**

Réception par le préfet : 23/04/2014 **Vice Présidente : Anne DUCHENE**

- Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX,
- Stéphanie GRUET,
- David CARABIN,
- Marie-Claire D'AGOSTINO,
- Jessica NATALINO,
- Baptiste PAVOT,
- Salvatore LIVOLSI,
- Sylvaine SCAGLIA.

➤ **Commission Solidarités**

Vice Présidente : Malika TRANCHINA

- Marie-Claire D'AGOSTINO,
- Claire FLORENTIN-POIZOT,
- Elisabeth LETONDOR,
- Elisabeth SERIN,
- Adrien BONNET,
- Catherine CHOTEAU-LESNES,
- Sylvaine SCAGLIA.

➤ **Commission Temps de l'Enfant**

Vice Présidente : Marie-José AMAH

- Irène GIRARD,
- Béatrice BAURAIN DE BERNARDO,
- Elisabeth SERIN,
- Claire FLORENTIN-POIZOT,
- Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX,
- Jean-Yves SAUSEY,
- Marc BARRON.

Le Maire,
Bertrand KLING



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215403395-20140417-2014-033-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2014